

*Mélanges CRAPEL n° 37/1*

**PLAGIAT ET LOGICIEL ANTI-PLAGIAT  
DANS LE MONDE ACADÉMIQUE :  
RÉFLEXIONS AUTOUR DE L'ADOPTION MASSIVE  
DU LOGICIEL *TURNITIN***

**Carte blanche à Eglantine Guély Costa**

DALEM, Universidade Tecnológica Federal do Paraná

## Introduction

Ces dix dernières années ont vu croître de manière exponentielle l'intérêt de la communauté scientifique internationale pour la question du plagiat dans le monde académique. La lutte contre le plagiat est largement assistée par l'usage de logiciels spécifiques, qui détectent les similitudes entre les textes produits par les étudiants et d'autres travaux scientifiques, en ligne ou intégrés à une base de données. L'idée que l'internet et l'accès massif aux textes en ligne auraient provoqué une croissance endémique du plagiat chez les étudiants est très répandue.

*With the introduction of the Internet, easy access to scientific resources and full text articles became possible. The simple copy/paste functions of word processors made plagiarism of words easier in the digital era (Habibzadeh & Marcovitch, 2011 : 68).*

Les tricheurs se seraient ainsi multipliés grâce à la simplicité de l'acte de copier-coller des parties de texte, évitant l'effort que devait fournir la génération précédente en recopiant manuellement des textes (Lyon, Barrett, & Malcolm, 2006). Il nous semble qu'il s'agit là pourtant d'une simplification excessive de la question complexe du plagiat étudiant. En effet, les pratiques de plagiat ne datent pas de l'ère numérique, et le constat souvent opéré entre facilité de copier et augmentation des risques de copie nous semble susceptible de cacher certains enjeux, problèmes et intérêts particuliers liés à la question du plagiat et de l'usage des logiciels de détection. Nous tenterons d'étudier les relations entre le produit phare de la détection automatique de plagiat (le logiciel propriétaire *Turnitin*<sup>1</sup>), la cible de son marché (les universités), et la formation à la rédaction académique en langue maternelle et en langue étrangère, en nous appuyant sur une sélection d'articles sur le sujet. Le plagiat est-il une maladie pour la pensée scientifique dont les logiciels anti-plagiat seraient le vaccin ou mieux encore le traitement ? Ou, l'industrie aurait-elle participé à créer l'état de crainte et d'insécurité nécessaire pour la vaccination massive de la population ? Nous empruntons cette métaphore à Howard (2007), qui analyse le discours dominant sur le sujet en interrogeant le présupposé de départ :

*The comparison is grounded in a sense of writing as an inherently moral (or potentially immoral) activity and in a concomitant equation of morality and disease. The moral person is a healthy person ; the immoral, diseased. With the proliferation of online texts, the cultural imposition of standards succumbs in an orgy of text. (Howard, 2007 : 4)*

Ainsi, si le plagiat est un acte « immoral », « malsain », le « plagieur » serait contaminé et aurait pu l'être par la simple exposition à l'immense accès aux textes que représente internet. Alors les gardiens de la morale, c'est-à-dire les personnes engagées dans la lutte contre le plagiat, seraient les détenteurs des remèdes et des vaccins. Cette vision manichéenne de la question du plagiat ne permet probablement

---

1. <http://turnitin.com/fr/>

pas de rendre compte de la réalité, car si « contamination » il y a, la métaphore serait plutôt environnementale et la « contamination » causée par de nombreuses spécificités du milieu académique. Pourtant, nous souhaitons ici filer cette métaphore tout au long d'une réflexion sur la nature du plagiat, et sur l'histoire du logiciel anti-plagiat *Turnitin*, afin de questionner la validité de l'usage massif de cet outil. Différents logiciels et initiatives existent à l'université pour lutter contre le plagiat. Notre intention n'est pas de minimiser l'importance des travaux visant l'amélioration des conditions d'évaluation à l'université et la lutte contre les pratiques universitaires frauduleuses. Elle est de sensibiliser le lecteur au fait qu'une partie du discours sur le plagiat n'est pas issue de l'université elle-même mais d'une industrie fondée dans un contexte particulier, aux Etats-Unis, et à un moment spécifique du développement technologique.

### 1. Le plagiat, un « virus » contemporain ?

Le plagiat est un acte associé à la fraude, à la tricherie, voire au vol, dans le contexte d'examens universitaires, ou dans celui de l'appropriation indue du discours d'autrui au sein d'un discours supposé personnel. De nombreux cas graves perturbent régulièrement le monde académique, et les procédures sont en général difficiles, longues, complexes et peuvent mener à l'exclusion.

On distingue essentiellement deux types de plagiat : le plagiat de mots (qui est identifiable par les logiciels de détection) et le plagiat d'idées, qui est lui impossible à détecter par une machine : "*Plagiarism can be divided into two main categories – plagiarism of ideas and plagiarism of words (verbatim)*" (Habibzadeh & Marcovitch, 2011 : 67). Au sein de ces deux catégories, différentes formes de plagiat ont été identifiées dans le contexte académique (Guibert & Michaut, 2012). Le plagiat de mots peut ainsi relever de la reproduction intégrale de documents (vol, ou auto-plagiat) ou de l'élaboration d' « un document à partir d'un ou plusieurs originaux (...) en omettant les guillemets et/ou la source (par exemple, le copier-coller de passages sur Internet) » (Guibert & Michaut, 2012 : 152). Le plagiat d'idées repose lui sur la paraphrase d'un auteur, la traduction sans mention de la source, ou la rédaction intégrale par un tiers (rémunérée ou non) d'un texte à produire. Certains chercheurs estiment qu'il est irréaliste d'espérer déléguer aux machines la question de la détection du plagiat : « *The issue of plagiarism detection cannot be delegated to an electronic detection system or service* » (Introna & Hayes, 2004 : 16). Les logiciels anti-plagiat fonctionnant à partir de la détection de similarités dans des groupes de mots, et ne s'appuyant que sur la forme, il paraît en effet évident qu'aucun logiciel ne peut repérer le plagiat d'idées.

Le postulat de départ, encore communément admis, qu'internet serait responsable de l'essor généralisé de pratiques de plagiat liées au copier-coller, est l'idée principale sur laquelle repose l'adoption de ces logiciels. Ce postulat nous

semble également lié à une vision contemporaine du droit d'auteur et de la légalité. Si pendant longtemps le plagiat a été une forme de rédaction « normale », et même une pratique valorisée consistant à écrire en respectant le savoir et le style des grands auteurs à travers l'imitation, il ne devient qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle « *plus encadré juridiquement afin de préserver les intérêts, en particulier financiers, des auteurs* » (Guibert & Michaut, 2012 : 151). *Cette tradition de la copie et de l'imitation est aussi à associer à la culture d'apprentissage ; dans certaines cultures asiatiques, il est encore demandé aux élèves de produire, non des réflexions personnelles et individuelles, mais des textes reprenant de façon élégante les lectures réalisées sur un sujet afin de produire le « patchwork » le plus beau possible :*

*students are supposed to show how well they can understand several books and digest them in a report or a paper. They aren't asked for original ideas or opinions. They are simply asked to show a beautiful patchwork... as long as you mention all the books in your bibliography, you can present the ideas from the books as if they were yours, especially if your patchwork is beautiful (Introna & Hayes, 2004 : 7).*

*Selon ces auteurs, le plagiat de mots a une valeur juridique particulière, parce qu'il s'inscrit dans la vision occidentale de la propriété intellectuelle propre au copyright : on peut en effet protéger par copyright l'originalité et l'autorité d'un texte, mais l'on ne peut pas déposer une idée.*

Si l'on cherche ainsi à garantir l'originalité d'un travail rédactionnel, en tant que production linguistiquement originale et non intellectuellement originale, la détection automatique peut être un outil d'une relative efficacité. Mais cette préoccupation n'est qu'une de celles qui concernent le développement des compétences d'un étudiant à la rédaction académique et scientifique. Le plagiat conçu uniquement en termes de plagiat de mots focalise l'attention sur des aspects quantitatifs du travail de rédaction, au détriment des aspects qualitatifs de celui-ci. Or, comment un instrument essentiellement basé sur le quantitatif a-t-il réussi à s'imposer dans le monde académique comme référence en matière de plagiat ? Nous nous intéresserons à présent à l'histoire du leader de ce marché et à sa conception morale et éthique de la production scientifique et intellectuelle.

## **2. Turnitin : vaccin ou traitement ?**

En 2012, *Turnitin* est devenu le logiciel phare de détection de plagiat, grâce à une logique économique qui lui a permis de s'imposer dans le milieu académique, d'abord via des pays anglophones, puis dans le monde entier. Le site web de l'entreprise n'hésite pas à insister sur le succès de l'entreprise, dans le secteur de « l'industrie de l'éducation »<sup>2</sup>. Selon le vice-président Chris Harrick, le logiciel serait

---

2. *Turnitin is the leader in all of the markets it serves. We are a profitable, growing, pre-IPO company that is a recognized innovator in the education industry, [http://turnitin.com/en\\_us/about-us/careers#openings](http://turnitin.com/en_us/about-us/careers#openings), le 14/03/2016*

utilisé dans plus de 10000 institutions éducatives, par 20 millions d'étudiants et 1 million d'enseignants (Brynko, 2012 : 8). *Turnitin* fait partie d'un ensemble plus vaste de logiciels détenus par une même compagnie, iParadigms, lancée en 1996, et ayant depuis développé une gamme de produits autour de la détection automatique de plagiat afin de couvrir les différents marchés de la production académique : WriteCheck (étudiants), iThenticate (entreprises, gouvernement et recherche), *Turnitin* (étudiants et professeurs) et Plagiarism.org (ressources éducatives) (Brynko, 2012 : 8).

*Turnitin* a été développé par John Barrie, un enseignant-chercheur en biophysique, formé à l'université de Berkeley en rhétorique et en neurobiologie et biophysique (Dhillon et al., 2013 : 8–9). Dans son article « Catching the cheats » (2008), il explique comment lui est venue l'idée de *Turnitin* : il cherchait à créer un site internet permettant d'introduire le *feedback* entre étudiants comme ressource pédagogique contre l'abandon, la baisse d'engagement, et le manque de *feedback* des enseignants. Il aurait alors observé que le logiciel créé était utilisé par les étudiants comme une source pour tricher... Déçu de l'attitude des étudiants, il aurait alors eu l'idée de modifier le système pour le transformer en logiciel anti-plagiat. La base de l'idée du logiciel serait le principe de dissuasion, reposant sur la menace d'être pris en flagrant délit de tricherie, cette menace nécessitant un système capable d'identifier la tricherie grâce à une base de données gigantesque.

*The proper goal should be the deterrence of the problem, but a real deterrent would require the real threat of being caught doing the wrong thing. In my analysis, the only real threat would involve creating a database so massive that, when a student is told that their paper will be compared with documents in that database, a student is then deterred from cheating. (Barrie, 2008 : 17)*

Barrie crée ainsi, dans le récit qu'il construit en 2008 de l'expérience qui l'a conduit à devenir le détenteur mondial de la « morale académique »<sup>3</sup>, les relations entre les piliers techniques, marketing et moraux qui sont ceux de son entreprise. Celle-ci repose sur une mystification de la technique, au pouvoir démesuré, total. Elle met au centre de sa communication une apologie du principe de dissuasion, grâce à la menace et la peur devenues techniques pédagogiques valorisant les « bonnes » pratiques. Enfin, elle repose sur une définition personnelle de la morale à l'université, fondée dans ce qu'il appelle la « culture de l'honnêteté » qu'il définit comme le cœur d'un système composé de pédagogie, de soutien, de régulation et communication, avec entre autres éléments des outils d'évaluation en ligne, de facilitation de la participation des pairs, et de dissuasion. Ce concept personnel de « culture de l'honnêteté » s'articule aussi chez Barrie à une vision particulièrement sévère du plagiat :

*My colleagues and I viewed the widespread problem of academic plagiarism as a real threat to the entire educational system, and it has to do with why plagiarism is the capital crime of academia (Barrie, 2008 : 19).*

3. "Earlier in life, I never would have imagined myself as the world's plagiarism authority." (Barrie, 2008 : 16)

La métaphore initiale peut ainsi être reprise, le plagiat académique se constituant à la fois en épidémie, et en crime, susceptible de menacer le système académique et générant ainsi la peur, source nécessaire de toute action de prévention ou de traitement. Certains critiquent cette instrumentalisation de la peur, car elle peut avoir des effets négatifs sur les pratiques rédactionnelles des étudiants, en faisant focaliser le rédacteur sur l'auto-surveillance, sur le fait d'éviter la sanction de la machine, plutôt qu'en incitant à la créativité.

*Turnitin makes the threat of penalty visible on a computer screen, encouraging and perpetuating self-corrective behaviour. In a world where the threat of penalty subsumes students' work, the act of self-surveillance fosters cautionary, defensive writing instead of creative writing. (Dhillon et al., 2013 : 8–9)*

La morale ainsi défendue par Barrie est une conception simpliste des multiples situations rédactionnelles qui peuvent s'apparenter au plagiat. En effet, la question du plagiat ne s'inscrit pas uniquement dans une logique de bien et de mal, de moral et d'immoral, d'honnêteté et de tricherie. La question du plagiat s'inscrit dans le panorama bien plus vaste de la formation à l'écriture académique, en langue maternelle comme en langue étrangère. Selon Introna et Hayes (2004), les logiciels de détection de plagiat entreraient directement en conflit avec la pratique rédactionnelle du « patch-writing », souvent opérées par les auteurs novices, qui consiste à réutiliser les éléments structurels d'un texte pour appuyer le développement d'une pensée originale. L'emprunt de mots apparaît ici intellectuellement acceptable puisque commis pour la production d'un écrit personnel en termes de contenus, mais est identifié comme plagiat par les logiciels – une sorte de « plagiat gris » (Introna & Hayes, 2004 : 11), transitoire vers l'apprentissage de la rédaction personnelle. D'autre part, toujours selon ces auteurs, aucun logiciel ne peut mesurer et accompagner le changement de culture rédactionnelle que doivent opérer des étudiants jusqu'alors habitués à respecter, en la reproduisant, la parole des « maîtres » dont ils essaient d'expliquer la pensée. Quant aux étudiants produisant en langue maternelle, ce sont les changements liés à la culture de l'écrit qui viennent perturber les enjeux de la formation à la rédaction académique, car si Internet les met bien en relation à une immensité de textes, le traitement de ceux-ci dans un discours personnel implique des compétences rédactionnelles plus complexes de gestion de l'intertextualité (Howard, 2007). Enfin, que penser de l'attitude repérée par Abasi et Grave (2008) d'étudiants qui accordent plus d'importance dans leur processus de production au fait d'éviter d'être accusés de plagiat, qu'à celui de produire une position critique par rapport à leur lecture ? Ce type de dérive s'explique parce que le logiciel a tendance à signaler comme plagiat les phrases d'introduction (*topic sentence*), les tournures courantes, ou l'expression de clichés (Dhillon et al., 2013). Les stratégies pédagogiques entrent alors en conflit avec le processus de rédaction et sa finalité. On souhaite d'un côté que les étudiants apprennent à développer une pensée originale et à l'exprimer

de façon respectueuse des sources. De l'autre, on crée un climat d'insécurité, qui provoque une crainte de l'acte d'écriture, et focalise l'attention du rédacteur sur des stratégies d'évitement de phrases courantes inhibant sa créativité et le processus de rédaction lui-même.

## Conclusion

Le principe de dissuasion érigé en point de départ de la conception du logiciel *Turnitin*, selon les mots de son créateur, nous semble permettre d'associer l'usage de celui-ci à un vaccin plutôt qu'à un traitement contre le virus que représente le plagiat dans le monde académique. Peut-être ne serait-il plutôt qu'un des moyens de prévention possible pour lutter contre l'épidémie, circonscrit dans l'action envers un certain profil de plagieur : celui qui choisit délibérément de commettre un plagiat de mots. Mais en reléguant ce pouvoir de dissuasion à un tiers, qui plus est à une entreprise, d'autres inquiétudes apparaissent.

*What happens when the human mental kaleidoscope is hijacked by powerful corporate systems derived from "algorithms designed to detect regularities in large databases of brain waves," (Barrie, 2008, p. 18) and used to "standardize" and "normalize" the human subjectivities of writing, reading, assessment, and trust ? (Dhillon et al., 2013 : 1)*

En effet, un logiciel ou un instrument massivement utilisé comme celui-ci risque de venir modifier notre propre culture académique, en induisant un modèle de correction, d'exactitude, d'originalité, issu de relations quantitatives entre des textes et d'autres, et d'une conception de l'authenticité, de l'intégrité et de la morale propre à un contexte particulier. De plus, l'exemple de ce succès commercial international invite à questionner les effets à long terme de la mondialisation des savoirs académiques et des outils qui servent leur diffusion, car l'adoption d'outils portant intrinsèquement des valeurs culturelles, morales ou éthiques, dans des contextes particuliers peut entrer en conflit avec la conception du savoir et de l'apprentissage propres à une autre culture. Le problème du plagiat ne nous semble pas si simple pour que l'on puisse le résoudre en l'encodant et en le traitant de manière uniforme dans tous les contextes académiques du monde. Il vient soulever des questions essentielles liées au savoir et à la formation qu'il serait intéressant d'analyser dans une pluralité d'environnements de recherche et de formation plutôt que de le simplifier – et tenter de le traiter– de manière globale.

## Bibliographie

Abasi, A. R., & Graves, B. (2008). Academic literacy and plagiarism : Conversations with international graduate students and disciplinary professors. *Journal of English for Academic Purposes*, 7(4), 221–233.

Barrie, J. M. (2008). Catching the Cheats : How Original. *The Biochemist*, 30(6), 16–19.

Bergadaà, M. (2011). *Profils de plagieurs. Rapport d'analyse N° 3*, Université de Genève [en ligne]. Récupéré de : [http://responsable.unige.ch/assets/files/Analye3Final\\_tricheur.pdf](http://responsable.unige.ch/assets/files/Analye3Final_tricheur.pdf).

Brynko, B. (2012, September). iParadigms : Cross-Checking Originality. *Information Today*, pp. 8–8.

Dhillon, J., Johns, S., Patchin, P., D'souza, H., Abdjalieva, E., Parker, R., Wyly, E. (2013). *The automated epistemology of an iParadigm shift* [en ligne]. Récupéré de <http://www.geog.ubc.ca/~ewyly/g450/iparadigm.pdf>.

Guibert, P., & Michaut, C. (2012). Le plagiat étudiant. *Education et sociétés*, 28(2), 149–163.

Habibzadeh, F., & Marcovitch, H. (2011). Plagiarism : the emperor's new clothes. *European Science Editing*, 37(3), 67–69.

Howard, R. M. (2007). Understanding “Internet plagiarism.” *Computers and Composition*, 24(1), 3–15.

Introna, L., & Hayes, N. (2004). Plagiarism, detection and intentionality : on the construction of plagiarists. Dans *Proceedings of the Plagiarism : Prevention, Practice and Policy Conference*, Northumbria University (pp. 28–30). Récupéré de : <http://archive.plagiarismadvice.org/documents/papers/2004Papers11.pdf>.

Lyon, C., Barrett, R., & Malcolm, J. (2006). Plagiarism is Easy, but also Easy To Detect. *Plagiarism : Cross-Disciplinary Studies in Plagiarism, Fabrication, and Falsification*. 1(5), 1-10. Récupéré du site de la revue : <http://hdl.handle.net/2027/spo.5240451.0001.005>.

## Sitographie

iParadigms, LLC (2014), *Plagiarism.org – Best Practices for Ensuring Originality in Written Work*, [en ligne] <http://www.plagiarism.org/> (consulté le 27 juin 2016).

Turnitin, LLC, (1998-2015), *Plagiarism Detection Software | iThenticate*, [en ligne]. <http://www.ithenticate.com/> (consulté le 27 juin 2016).

Turnitin, LLC, (2016), *Turnitin*, [en ligne]. <http://turnitin.com/fr/> (consulté le 27 juin 2016).

Turnitin, LLC, (2015), *Plagiarism Checker | WriteCheck by Turnitin*, [en ligne]. <http://en.writecheck.com/> (consulté le 27 juin 2016).